

Programme communal 2024-2030

Table des matières

1. **Renforcer la sécurité dans nos quartiers** p.4
 - 1.1 Initiatives de prévention de la délinquance
 - 1.2 Services de police accessibles et efficaces
 - 1.3 Protection de nos aînés
 - 1.4 Lutte renforcée contre les vols de vélos
 - 1.5 Zéro tolérance pour les incivilités
2. **Mobilité : Vers un Uccle accessible à tous et partout** p.5
 - 2.1 Développement du Plan Trottoir
 - 2.2 Gestion et entretien des trottoirs
 - 2.3 De la place pour tout le monde
 - 2.4 Sécurité routière accrue
3. **Stratégie de propreté à Uccle : Un engagement pour une commune toujours plus propre et accueillante** p.7
 - 3.1 Politique de prévention et sensibilisation
 - 3.2 Tolérance zéro pour les incivilités
 - 3.3 Gestion et réduction des déchets
 - 3.4 Collaboration avec le secteur Horeca
 - 3.5 Renforcement des équipes de terrain
4. **Urbanisme à Uccle : Vers un développement équilibré et respectueux de notre environnement** p.9
 - 4.1 Respect de l'environnement et développement urbain
 - 4.2 Consultation et réglementations
 - 4.3 Équilibre et cohésion sociale
 - 4.4 Inclusion et diversité
 - 4.5 Infrastructure et financement
5. **Valorisation et protection des espaces verts à Uccle** p.10
 - 5.1 Protection et mise en valeur des espaces verts
 - 5.2 Accessibilité
 - 5.3 Embellissement et participation citoyenne
 - 5.4 Intégration de la nature dans le tissu urbain
 - 5.5 Promotion et éducation
6. **Priorités pour la petite enfance et les familles à Uccle** p.11
 - 6.1 Expansion et accessibilité des crèches
 - 6.2 Maintien de la qualité de l'accueil et de la gestion des crèches
 - 6.3 Soutien spécialisé
 - 6.4 Famille
 - 6.5 Transition vers l'école maternelle
 - 6.6 Initiatives pour les moins de 3 ans

7. Excellence de l'éducation à Uccle : renforcement et innovation	p.13
○ 7.1 Projet pédagogique	
○ 7.2 Renforcement des infrastructures	
○ 7.3 Technologie et support numérique	
○ 7.4 Spécialisation	
○ 7.5 Initiatives complémentaires	
8. Action pour le climat au niveau communal	p.14
○ 8.1 Verdurisation et maillage bleu des espaces publics	
○ 8.2 Politique climatique communale transversale	
○ 8.3 Une administration qui réduit son impact environnemental	
9. Renforcement de l'engagement et du soutien à la jeunesse	p.15
○ 9.1 Activités dédiées	
○ 9.2 Amélioration de la communication	
○ 9.3 Sécurité et éducation numérique	
○ 9.4 Lutte contre le harcèlement	
○ 9.5 Soutien académique et professionnel	
○ 9.6 Encouragement de la participation citoyenne	
10. Les seniors à Uccle : amélioration de la qualité de vie et intégration communautaire	p.16
○ 10.1 Logement et mobilité	
○ 10.2 Services de soutien à domicile	
○ 10.3 Activités et services communautaires	
○ 10.4 Sécurité et accessibilité	
○ 10.5 Éducation et partage de savoir	
○ 10.6 Activités physiques et sociales	
○ 10.7 Culture et loisirs	
11. Poursuivre la dynamisation du secteur sportif à Uccle : un engagement multifacette	p.17
○ 11.1 Favoriser la pratique du sport	
12. Culture	p.18
○ 12.1 Développement culturel et soutien aux initiatives locales	
13. Commerces	p.19
○ 13.1 Une politique de stationnement attractive	
○ 13.2 Lutte contre les vitrines vides et promotion des enseignes de qualité	
○ 13.3 Soutien aux événements et activités dans les quartiers	
○ 13.4 Aucune taxe sur l'activité économique	
○ 13.5 Primes communales sous forme de chèque commerces ucclois	
14. Renforcement du secteur social à Uccle : Réponses et innovations après les crises	
○ 14.1 Administration du CPAS	
○ 14.2 Amélioration des services aux usagers	
○ 14.3 Soutien spécifique aux seniors	
○ 14.4 Transversalité des services	
15. Stratégie de santé à Uccle : Renforcement, prévention et innovation	p.21
○ 15.1 Clarification et accessibilité des soins	
○ 15.2 Prévention et campagnes de sensibilisation	
○ 15.3 Prévention des problèmes de santé mentale	
○ 15.4 Prévention à travers l'activité physique	
16. Égalité des chances et des genres	p.22
○ 16.1 Mesures en faveur des personnes en situation de handicap	
○ 16.2 Égalité des genres	

17. Nouvelles technologies à Uccle : Défis et perspectives d'avenir	p.23
○ 17.1 Initiatives actuelles	
○ 17.2 Défis à surmonter	
○ 17.3 Les nouvelles technologies pour un meilleur service citoyen	
○ 17.4 Open data et collaboration	
○ 17.5 Éducation et inclusion numérique	
○ 17.6 Soutien au secteur local	
18. Budget, finances & fiscalité : une gestion rigoureuse de l'argent public	p.24
19. Administration/Gouvernance	p.25
○ 19.1 Administration	
○ 19.2 Participation citoyenne	
20. Bien-être animal	
21. Grands projets	p.26

1. Renforcer la sécurité dans nos quartiers

Notre engagement est clair : offrir un cadre de vie sûr où chacun peut s'épanouir librement et en toute tranquillité. La sécurité est le fondement d'une coexistence harmonieuse. Nous mettons tout en œuvre pour protéger tous les Ucclois, des plus jeunes aux plus âgés, prévenir et combattre efficacement la criminalité et les incivilités, interpellier rapidement les auteurs de délits et soutenir les victimes.

1.1 Initiatives de prévention de la délinquance

Une bonne politique de sécurité commence par une prévention efficace :

- **Développement des Partenariats Locaux de Prévention (PLP)** : En collaboration avec les habitants, la Commune et la police, ces partenariats ont prouvé leur efficacité dans la réduction des délits grâce à une communication active et bidirectionnelle. Tous les quartiers doivent en être pourvus.
- **Techno-Prévention et sensibilisation** : Conseils personnalisés en techno-prévention pour les résidents et commerçants, et promotion de l'initiative « Vacances en sécurité » pour surveiller les habitations pendant les absences. Le propriétaire d'un bien sur la commune d'Uccle peut recevoir une prime à la sécurisation pour couvrir les frais de sécurisation de son habitation, jusqu'à 400 euros.
- **Cybersécurité** : Face à la hausse de la cybercriminalité, nous renforçons nos efforts par des formations et des programmes éducatifs ciblant tous les âges pour prévenir les arnaques en ligne. De grandes campagnes de communication sur les modus operandi en cours seront menées.
- **Vidéo-surveillance et patrouilles** : Déploiement accru de caméras dans les zones sensibles et utilisation de technologies avancées pour une surveillance efficace. Uccle dispose déjà de 75 caméras, et il est nécessaire d'en augmenter le nombre.
- **Augmentation des patrouilles** : Intensification des patrouilles dans les rues et mise en place de patrouilles statiques dans les zones sensibles, avec des stratégies définies en collaboration avec les comités de quartier.

1.2 Services de police accessibles et efficaces

- **Proximité et visibilité** : Augmentation de la présence policière à pied, à vélo, à cheval et des initiatives de proximité pour renforcer le lien avec la population.
- **Facilitation des procédures** : Simplification du dépôt de plainte en ligne et proposition de services à domicile pour les personnes âgées ou porteuses de handicap.
- **Soutien aux victimes** : Mise en place de l'approche EVA (Emergency Victim Assistance) pour un soutien différencié aux victimes de violences.

1.3 Protection de nos aînés

Uccle accueille une des populations les plus âgées de la Région bruxelloise, en raison de la qualité de vie et des infrastructures disponibles : 19 % des Ucclois ont plus de 65 ans ! Ces seniors souhaitent pouvoir sortir de chez eux et mener une vie sociale et culturelle active en toute sécurité. Nos aînés méritent une attention particulière pour leur permettre de vivre activement et en sécurité. Nous intensifions les formations spécifiques et les mesures préventives pour les protéger contre les vols, les arnaques, et en particulier les cyberfraudes, tout en renforçant la présence policière et les partenariats locaux de prévention.

1.4 Lutte renforcée contre les vols de vélos

Avec l'augmentation du nombre de cyclistes et de vélos électriques, nous intensifions les campagnes d'information et encourageons l'enregistrement des vélos sur des plateformes sécurisées. L'utilisation de vélos-appâts équipés de balises par la police permettra de dissuader et d'arrêter les voleurs.

1.5 Zéro tolérance pour les incivilités

Les incivilités (vitesse excessive, nuisances sonores, chantiers immobiliers non respectueux du voisinage, non-respect du code de la route par tous les usagers, comportements agressifs dans l'espace public, dépôt de trottinettes et de vélos sur les trottoirs, tags, dépôts sauvages de déchets, etc.) réduisent la qualité de vie dans nos quartiers. Nous appliquons des amendes immédiates et promovons des prestations citoyennes (travaux d'intérêt général) pour sensibiliser et sanctionner les comportements inappropriés.

Face aux défis futurs, seule une collaboration active entre tous les Ucclois peut garantir une sécurité accrue. Ensemble, bâtissons un Uccle sûr où chacun est acteur de sa propre sécurité.

2. Mobilité : Vers un Uccle accessible à tous et partout

Le sentiment de sécurité sur nos routes est essentiel. Nous travaillons à un meilleur partage de l'espace public, en sanctionnant plus fermement les infractions et en informant activement les citoyens, via nos nombreux outils de communication et des actions de prévention, des nouvelles règles de circulation pour garantir la sécurité de tous, notamment des usagers les plus vulnérables.

Opter pour la marche comme mode de déplacement permet de profiter pleinement de notre environnement, qui est particulièrement qualitatif à Uccle, tout en restant actif. Dans le cadre de notre vision réformatrice pour une mobilité urbaine améliorée à Uccle, en concertation avec les comités de quartier, nous nous engageons à développer et à enrichir considérablement notre "Plan Trottoir". Cet engagement comprend non seulement l'amélioration de la qualité des trottoirs, mais aussi la valorisation des cheminements piétons pour garantir une mobilité sécurisée et agréable pour tous. Uccle compte 320 km de trottoirs, et nous nous engageons à en rénover près de 10 km par an.

2.1 Développement du Plan Trottoir

- **Amélioration et valorisation des trottoirs** : Nous mettrons en œuvre des mesures pour améliorer l'éclairage public, élargir les trottoirs, utiliser des revêtements de qualité, et installer des "oreilles" aux carrefours pour améliorer la visibilité. La lutte contre les encombrements sur les trottoirs (trottinettes, voitures, déchets et autres obstacles) ne cessera jamais.
- **Accessibilité renforcée** : L'adaptation des espaces publics sera une priorité, notamment pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite, des parents ou grands-parents avec des poussettes et des seniors. Nous collaborerons étroitement avec des associations spécialisées pour intégrer leur expertise dans la conception de ces espaces.

2.2 Gestion et entretien des trottoirs

- **Responsabilité des habitants** : Nous veillerons à ce que les habitants respectent leur obligation d'entretenir les trottoirs et les haies adjacents à leur habitation. Des inspections régulières et des contrôles seront mis en place pour s'assurer du respect de ces règles.
- **Verbalisation des nuisances** : Les propriétaires dont les trottoirs ne sont pas entretenus ou dont les haies débordent sur les trottoirs seront systématiquement sensibilisés, puis verbalisés en cas d'inaction, pour garantir des passages libres et sécurisés pour tous les usagers.

2.3 De la place pour tout le monde

Pour une cohabitation harmonieuse entre les différents modes de transport, il est essentiel de reconnaître et de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque usager sans créer d'opposition entre eux :

- **Mode automobile** : Assurer un accès et une offre de stationnement suffisants pour les automobilistes, surtout dans les zones à forte densité et les centres commerciaux, pour éviter la congestion et réduire le temps de recherche de stationnement.
- **Équilibre des modes de transport** : Éviter de pénaliser les utilisateurs d'un mode de transport en favorisant excessivement un autre. Tous les modes doivent coexister grâce à des infrastructures bien intégrées et des politiques équilibrées qui répondent aux différents besoins.
- **Sécurité des cyclistes** : Installer des infrastructures cyclables sécurisées, telles que des pistes cyclables bien délimitées et des zones de stationnement sécurisées, qui protègent les cyclistes tout en préservant la fluidité du trafic automobile.
- **Plaidoyer pour une meilleure offre de transport en commun** : Nous soutiendrons toute initiative visant à améliorer la desserte, la régularité, le confort, l'accessibilité des transports en commun et la diminution des ruptures de charges.
- **Coexistence respectueuse** : Promouvoir une culture de respect mutuel entre automobilistes, cyclistes et piétons pour améliorer la sécurité et la qualité de vie en milieu urbain.
- **Poursuite de la procédure contre la Ville de Bruxelles dans le cadre de la fermeture du Bois de la Cambre** et obtenir à nouveau un lien entre Louise et Lorraine pour désengorger la chaussée de Waterloo et les quartiers riverains
- **Maîtrise de nos plans de circulation** : Notre commune a, ces dernières années, mené une politique équilibrée, contrairement à ce que la Région a voulu nous imposer avec ses mailles Good Move. Il n'y en a pas eu à Uccle, et il n'y en aura pas tant que la liste du Bourgmestre sera la première formation.
- **Travaux nécessaires sollicités de la part de la région bruxelloise** : La Bascule et le Fort Jaco méritent une attention particulière des autorités régionales, tant au profit des habitants que des commerçants ainsi que des nombreux visiteurs. Nous demanderons que des études soient rapidement menées en collaboration étroite avec la commune pour un projet de qualité et respectueux pour les piétons, cyclistes, tout en garantissant une offre de stationnement identique.

En adoptant une approche bien planifiée, nous pouvons créer un environnement urbain qui répond aux besoins de tous, tout en favorisant une mobilité durable et sécurisée.

2.4 Sécurité routière accrue

- **Feux rouges intelligents** : Pour renforcer la sécurité aux abords des écoles, nous installerons des feux rouges intelligents qui s'adaptent en temps réel pour faire respecter les limitations de vitesse durant les heures d'entrée et de sortie des classes.
- **Entretien des voiries communales** : Élaboration d'un plan de rénovation systématique (plan pluriannuel).
- **Planification des travaux et communication** : Nous continuerons à analyser avec rigueur les demandes d'autorisation de travaux émanant des impétrants ou d'autres opérateurs comme la STIB ou Infrabel. Tous les projets seront examinés minutieusement et négociés afin de veiller à la qualité des projets et au respect des riverains et des commerçants. L'obligation d'un panneau d'information avec le calendrier dans chaque zone de travaux et la communication proactive seront assurées via nos canaux digitaux et papiers.
- **Un projet pour la chaussée de Waterloo** : L'entrée de ville et cet axe structurant pour Uccle, négligé par la région, nécessite un aménagement qualitatif qui favorise les commerces qui y sont installés, tout en préservant le parking et en verdissant les espaces publics (par exemple, Bascule et Fort Jaco évoqués supra).

Avec ces mesures, Uccle se positionne à l'avant-garde des communes bruxelloises en termes de mobilité urbaine. Notre objectif est clair : rendre Uccle non seulement plus accessible pour tous, mais aussi plus sûre et plus agréable pour ses habitants. Ensemble, construisons un avenir où chaque citoyen peut se déplacer librement et en toute sécurité dans un environnement urbain respectueux de ses besoins et de l'environnement.

3. Stratégie de propreté à Uccle : Un engagement pour une commune toujours plus propre et accueillante

On le sait, Uccle est considérée comme l'une des communes où il fait le mieux vivre en région bruxelloise, et cela est dû entre autres à une gestion rigoureuse, systématique et engagée du maintien de la propreté dans notre commune. Notre liste s'engage fermement à continuer sans relâche à l'améliorer, un effort qui requiert la participation active de tous les citoyens ainsi qu'une coordination efficace avec les services locaux et régionaux.

3.1 Politique de prévention et sensibilisation

- **Rappel des obligations de chacun en matière de propreté.**
- **Campagnes de propreté** : Distribution de brochures, opérations spéciales comme le « printemps de la propreté », et mise en place de déchetteries mobiles.
- **Éducation dans les écoles** : Intégration de campagnes d'information sur le respect de la nature et la propreté dès le plus jeune âge.
- **Soutien aux initiatives citoyennes** : Encouragement du ramassage public de déchets pour renforcer la conscientisation.

3.2 Tolérance zéro pour les incivilités

- **Sanctions renforcées** : Application stricte de la tolérance zéro pour les dépôts clandestins et les déjections canines, avec des sanctions administratives pour les contrevenants dont les montants peuvent atteindre 500,00 euros en cas de récidive ou de gravité de l'infraction.
- **Intensification de l'utilisation de caméras mobiles** pour identifier les auteurs d'incivilités avec l'aide des agents de quartier.

3.3 Gestion et réduction des déchets

- **Poursuite de l'enfouissement des bulles à verre et à vêtements** pour réduire l'impact visuel.
- **Événements écoresponsables** : Adoption de pratiques durables lors des événements publics, tels que l'utilisation de gobelets réutilisables pour réduire les déchets.
- **Augmenter le nombre de cendriers de rue.**

3.4 Collaboration avec le secteur Horeca

- **Sensibilisation et soutien** : Travail renforcé avec les établissements Horeca pour améliorer la propreté aux abords de leurs locaux, incluant la responsabilisation et le soutien logistique.

3.5 Renforcement des équipes de terrain

- **Renforcement des équipes d'intervention rapide** (y compris le dimanche) pour intervenir immédiatement en cas de dépôt clandestin et création de brigades de flagrants délits.
- **Renforcement des équipes de balayeurs dans les quartiers commerçants.**
- **Accord avec la région** pour une meilleure prise en charge des voiries régionales (chaussée de Waterloo, chaussée d'Alsemberg, De Fré, Brugmann, etc.) et facturation systématique des interventions communales à la région en cas de manquements.
- **Formation des agents** : Sensibilisation accrue des agents de police et des stewards aux problématiques de propreté et de respect de l'environnement.
- **Augmentation du personnel de prévention** : Mobilisation accrue des agents de prévention pour intensifier les efforts de sensibilisation à la propreté dans toute la commune.

Par ces mesures, Uccle vise à créer un cadre de vie plus propre et plus sain pour tous ses résidents, en valorisant la propreté comme une responsabilité partagée entre la commune et ses citoyens. Cette stratégie globale permettra d'améliorer non seulement l'esthétique de la ville, mais aussi la qualité de vie.

4. Urbanisme à Uccle : Vers un développement équilibré et respectueux de notre environnement

La structuration du visage urbain d'Uccle repose sur une gestion réfléchie et équilibrée de son développement. La vision urbanistique vise non seulement à répondre aux besoins immobiliers croissants, mais également à préserver les espaces verts qui caractérisent la commune.

4.1 Respect de l'environnement et développement urbain

- **Prioriser un développement harmonieux** avec nos espaces verts, véritable plus-value de notre commune.
- **Garantir une bonne intégration des projets de logements** dans les quartiers et privilégier la transformation de sites existants pour préserver les parcelles non bâties.
- **Pas de dérogations en intérieur d'îlot**, conformément à la motion adoptée par le conseil communal, sauf si celles-ci permettent d'améliorer significativement l'intégration du projet dans son cadre environnant.
- **Poursuivre le traitement optimal des demandes de permis d'urbanisme** et de renseignements urbanistiques tout en accompagnant les demandeurs dans leurs démarches communales et régionales.

4.2 Consultation et réglementations

- **Respect du document d'orientation sur les objectifs urbanistiques** rédigé en collaboration avec l'Association des Comités de Quartiers Ucclois. Chaque nouveau projet immobilier sera conçu en concertation avec les citoyens, la commune, et la région, afin de répondre précisément aux besoins de chacun.
- **Mise en place de règles strictes** pour assurer une concertation efficace entre tous les acteurs impliqués, qu'ils soient publics ou privés.
- **Assurer le suivi des chantiers** pour en limiter les nuisances pour les riverains avec l'aide d'une brigade dédiée et l'établissement d'un règlement spécial.
- **Sanctions et amendes** pour les chantiers en déshérence qui occasionnent des nuisances (notamment dans les quartiers commerçants).
- **Mise à jour des PPAS** pour y intégrer les normes de confort et d'habitabilité, le respect du patrimoine et la performance énergétique.
- **Renforcement de la réglementation en matière d'enseignes commerciales** pour préserver l'esthétique d'un quartier, ainsi que pour le mobilier urbain (poubelles, bancs, réverbères).

4.3 Équilibre et cohésion sociale

- **Trouver un juste milieu** entre les aspirations à un confort de vie préservé des habitants actuels et les besoins de nouveaux logements.
- **Promouvoir des logements à prix modéré** et soutenir l'accession à la propriété pour permettre aux jeunes adultes de s'installer à Uccle ou de rester dans le quartier de leur enfance.

4.4 Inclusion et diversité

- **Prévoir des logements sociaux bien intégrés**, répartis harmonieusement à travers les quartiers pour soutenir les habitants fragilisés, avec un renforcement du rôle de l'AISU.
- **Reconnaître et valoriser la diversité intergénérationnelle, culturelle et socio-économique d'Uccle.**

4.5 Infrastructure et financement

- **Utilisation des charges d'urbanisme** pour développer des infrastructures et des équipements collectifs de qualité (crèches, écoles, salles de sport), constituant une source de recettes financières vitale pour améliorer la qualité de vie des résidents.

Cette approche holistique de l'urbanisme à Uccle cherche à créer un environnement où la nature et le développement urbain coexistent harmonieusement, répondant ainsi aux défis actuels et futurs de la commune.

5. Valorisation et protection des espaces verts à Uccle

La commune d'Uccle bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel, intégrant des parcs, des espaces verts et des arbres remarquables qui embellissent le quotidien et jouent un rôle crucial dans la qualité de vie des résidents.

5.1 Protection et mise en valeur des espaces verts

- **Gestion écologique** : Adaptation des pratiques de gestion pour valoriser la biodiversité et la spécificité de chaque espace, comme le bois du Verrewinkel, le Keyenbempt ou le plateau Avijl, tout en respectant leur valeur historique et esthétique.
- **Site Institut Pasteur** : Construction d'une piscine naturelle publique sur le site qui permettra aux Ucclois de se baigner et de se rafraîchir tout en garantissant la préservation du plateau Engeland et son intégration dans le quartier.

5.2 Accessibilité

- **Aménagements adaptés** : Création de chemins accessibles à tous, installation de bancs et aménagement de zones pour chiens, assurant l'accès et le confort pour tous les usagers.
- **Signalisation des parcours** : Mise en place d'itinéraires de promenade clairement indiqués selon leur niveau de difficulté.

5.3 Embellissement et participation citoyenne

- **Fleurissement actif** : Encouragement de la participation des citoyens dans la conception des espaces verts et fleuris, particulièrement autour des quartiers résidentiels et des monuments historiques.
- **Maintenance et soin** : Entretien régulier des parterres et des espaces verts pour maintenir leur propreté, leur caractère ornemental et leur utilité publique.
- **Sensibilisation sur l'importance des arbres remarquables** : Mise en œuvre de mesures spécifiques pour leur préservation en collaboration avec les propriétaires privés.

5.4 Intégration de la nature dans le tissu urbain

- **Support aux initiatives locales** : Soutien des projets de végétalisation menés par les associations et les écoles
- **Intensification de la déminéralisation de l'espace public** pour accroître la biodiversité et améliorer le cadre de vie.
- **Verdurisation et embellissement des quartiers commerçants.**
- **Facilitation de la verdurisation des façades d'immeubles.**

5.5 Promotion et éducation

- **Visibilité accrue** : Organisation de parcours découverte réguliers et publication d'une carte interactive des sentiers sur le site de la commune, pour mieux faire connaître les richesses vertes d'Uccle.

En mettant en œuvre ces stratégies, Uccle s'engage à sauvegarder son patrimoine naturel pour les générations futures, renforçant ainsi la durabilité et la qualité de vie dans la commune.

6. Priorités pour la petite enfance et les familles à Uccle

Uccle se distingue par son engagement envers la petite enfance et les familles, reconnaissant l'importance cruciale des premières années de vie dans le développement et la socialisation des enfants. Suite à une politique constante de création de places de qualité, Uccle bénéficie d'un ratio de places par enfant parmi les plus élevés en Région bruxelloise (5ème commune de l'agglomération).

6.1 Expansion et accessibilité des crèches

- **Augmentation des capacités** : Création de nouvelles places dans les crèches communales tout en veillant à répondre aux exigences de qualité et de sécurité : rénovation et agrandissement de la crèche des Grands du Homborch (+3 places), agrandissement de la crèche des Grands de Calevoet (+13 places) et transformation de la halte d'accueil de Saint-Job en section supplémentaire (+14 places).
- **Horaires flexibles** : Réflexion sur l'extension des horaires d'accueil pour inclure le samedi, afin de soutenir les parents travaillant les week-ends.
- **Accueil des enfants** : Dans les crèches des Grands à partir de 16 mois plutôt que 18 mois.

6.2 Maintien de la qualité de l'accueil et de la gestion des crèches

- **Bien-être des puériculteurs et puéricultrices** : Garantie d'un environnement de travail qualitatif pour les professionnels de la petite enfance.
- **Digitalisation de la communication** : Poursuite de la digitalisation de la communication avec les parents pour renforcer les liens entre le personnel des crèches et les familles.
- **Alimentation saine** : Maintien de l'exigence d'une alimentation de qualité avec des produits locaux (Programme GoodFood). Incitation des autres structures d'accueil publiques ou privées (écoles, crèches privées, maisons de repos, etc.) à s'inscrire dans ce même programme pour garantir et éduquer à la qualité de l'alimentation.

- **Label « Eco-crèches »** : Obtention progressive du label pour les structures d'accueil, en proposant, après une période de test, le passage aux langes réutilisables avec l'accord et la participation des puéricultrices.

6.3 Soutien spécialisé

- **Accueil** : Envisager des partenariats privé/public pour favoriser la mise en place de structures adaptées pour les jeunes enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques, avec des programmes de dépistage précoce et un soutien accru pour les familles.
- **Soutien aux familles monoparentales** : Facilitation de l'accès aux services de crèche pour les parents seuls, afin de les aider à équilibrer vie professionnelle et familiale.
- **Plan inclusion** : Favoriser et encadrer l'accès des enfants en situation de handicap aux structures d'accueil et aux stages extrascolaires.

6.4 Famille

- **Promotion de l'égalité entre tous les types de familles** : Monoparentales, homoparentales, recomposées, etc.
- **Création d'un nouveau Family Corner** : Maison de la parentalité dans le quartier du Homborch et renforcement des activités du Family Corner de Stalle.
- **Activités intergénérationnelles** : Organisation d'activités lors de la quinzaine de la petite enfance pour lutter contre l'isolement des personnes seules et rendre service aux familles.
- **Classes d'alphabétisation** : Création de nouvelles classes.
- **Ateliers nature** : Maintien et augmentation des ateliers nature en famille dans les parcs.
- **Bilinguisme** : Encouragement des activités en néerlandais dès le plus jeune âge, en partenariat avec la communauté néerlandophone.
- **Coordination des établissements et opérateurs culturels néerlandophones** : Grâce à la Bredeschoolcoördinator.
- **Stages pendant les vacances scolaires néerlandophones** : Amélioration de l'offre.

6.5 Transition vers l'école maternelle

- **Inscription scolaire** : Inciter l'inscription dès 2,5-3 ans et faciliter la transition entre la crèche et l'école maternelle.
- **Préparation à l'école** : Mise en place de sessions de familiarisation entre puéricultrices et futurs enseignants pour une meilleure intégration des enfants.

6.6 Initiatives pour les moins de 3 ans

- **Activités dédiées** : Proposition de programmes extra-scolaires adaptés aux moins de 3 ans, en coordination avec l'Accueil Temps Libre uclois et les associations actives en la matière. Création d'un « parapetit ».
- **Promotion de la lecture** : Campagne, notamment au sein des bibliothèques, pour encourager l'accès aux livres et contes, visant à stimuler le développement du langage dès le plus jeune âge. Création de boîtes à livres pour les plus petits à quelques endroits stratégiques de la commune.

7. Excellence de l'éducation à Uccle : renforcement et innovation

Uccle bénéficie d'un système éducatif diversifié et performant, répondant aux attentes variées des familles en termes de proximité, de type d'enseignement (public ou privé), et de spécialisations. La commune gère neuf écoles fondamentales, une école primaire spécialisée, une école secondaire spécialisée, un établissement d'enseignement de promotion sociale, et une école d'arts, ainsi qu'une académie francophone et une académie néerlandophone.

7.1 Projet pédagogique

- **Maintien de la qualité de l'enseignement.**
- **Promotion de la citoyenneté et de la démocratie** à travers l'enseignement, en mettant l'accent sur la collaboration, le partage, l'entraide et la responsabilité sociale.
- **Attirer et retenir des enseignants qualifiés** face à la pénurie croissante, en offrant de meilleures conditions de travail et de développement professionnel.

7.2 Renforcement des infrastructures

- **Modernisation des installations existantes** : Création d'un nouveau bâtiment à l'Institut Communal Professionnel des Polders et végétalisation des cours de récréation.
- **Regroupement de l'enseignement de promotion sociale** dans un bâtiment dédié pour en améliorer l'efficacité.

7.3 Technologie et support numérique

- **Investissement continu dans le matériel informatique et numérique** : Intégration progressive de tableaux interactifs dans toutes les classes.
- **Accompagnement des enseignants** dans l'adoption de ces technologies pour améliorer l'expérience d'apprentissage.

7.4 Spécialisation

- **Ouverture accrue des écoles aux enfants à besoins spécifiques**, nécessitant une formation pour les enseignants afin de faciliter l'intégration de ces élèves.
- **Lutte contre le harcèlement scolaire** et promotion du respect des différences et de la bienveillance.

7.5 Initiatives complémentaires

- **Programmes éducatifs sur la sécurité routière**, la conduite à vélo, et l'amélioration de la qualité des repas scolaires.
- **Initiatives sur le devoir de Mémoire** et la sensibilisation aux valeurs civiques, à la démocratie et aux libertés fondamentales.
- **Soutien à la lecture** : 15 minutes de lecture en classe.

Ces efforts visent à préserver et à enrichir toujours plus l'offre éducative à Uccle, assurant ainsi que chaque enfant puisse bénéficier d'un environnement d'apprentissage adapté et de haute qualité.

8. Action pour le climat au niveau communal

La nécessité de s'engager pour un environnement respecté est une évidence scientifique. Les objectifs internationaux et européens de réduction de l'émission de gaz à effet de serre doivent être atteints. Les actions essentielles à mener doivent l'être aux niveaux international et européen, mais l'échelon local joue également un rôle crucial. Nous agissons déjà depuis de nombreuses années au niveau communal, que ce soit dans le cadre de la préservation de nos espaces verts, mais aussi dans nos pratiques au sein de l'administration.

8.1 Verdurisation et maillage bleu des espaces publics

- **Intégration d'espaces verts et déminéralisation systématique** lors de l'analyse des réaménagements de voiries.
- **Essences d'arbres adaptées au changement climatique** lors des replantations.
- **Réouverture des ruisseaux et couverture végétale accrue** pour rafraîchir les quartiers encore trop minéralisés.
- **Trottoirs drainants** pour permettre à l'eau de pluie de pénétrer dans le sol, favorisant ainsi la recharge des nappes phréatiques et réduisant le ruissellement.
- **Projets immobiliers** : Veiller à ce qu'ils privilégient la rénovation, la préservation de nos espaces verts et la perméabilisation des sols.

8.2 Politique climatique communale transversale

- **Compétences communales** : Continuer à les exercer en tenant compte des objectifs climatiques fixés par la commune via son PAC (Programme d'Actions Climat), à savoir la neutralité carbone pour 2050, mais aussi en visant les autres objectifs nationaux et européens dans la mesure du possible.
- **Réduction des émissions de gaz à effet de serre** : Agir directement en misant sur l'innovation en matière de mobilité, en accélérant par exemple l'installation de bornes de recharge électriques dans nos voiries et en soutenant les projets immobiliers vertueux.
- **Soutien aux projets commerciaux et associatifs** : Encourager ceux qui peuvent également contribuer indirectement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

8.3 Une administration qui réduit son impact environnemental

- **Centre administratif modèle** : Avec son système de riothermie innovant permettant de chauffer et refroidir le bâtiment grâce à l'énergie récoltée dans les égouts, ses 300 m² de panneaux photovoltaïques et ses 25 % d'économie d'énergie.
- **Plan de déplacement d'entreprise pour la Commune** : Élaboration en cours.
- **Électrification des véhicules communaux** : Amplification pour moins de bruit et de pollution.
- **Réduction des déchets** : Via notamment le compostage, création de nouveaux sites potagers communaux et de composts collectifs.
- **Soutien aux communautés d'énergie** : Mise en place d'une plateforme communale pour rassembler les demandes par quartier.
- **Réduction des consommations énergétiques des bâtiments communaux** : Isolation des bâtiments et utilisation des nouvelles technologies permettant ces réductions.

9. Renforcement de l'engagement et du soutien à la jeunesse

À Uccle, nous reconnaissons l'importance de répondre aux besoins évolutifs de notre jeunesse, en adaptant nos services et initiatives pour mieux les soutenir et les engager.

9.1 Activités dédiées

- **Installation d'un skate-park** dans le quartier du Bourdon-Calevoet, répondant à une forte demande des jeunes.
- **Pérennisation du Festival Uckel'Air** dans le Parc du Wolvendael.
- **Ouverture des Maisons de Quartier aux jeunes** pour qu'ils aient un lieu de rencontre dans chaque quartier et faire de ces lieux des espaces intergénérationnels.
- **Soutien à la Maison de jeunes Antirides** à Montagne Saint-Job.

9.2 Amélioration de la communication

- **Affichage et information** : Utilisation des panneaux JC Decaux et des panneaux électroniques pour communiquer vers les jeunes.
- **Publication régulière des événements** sur les valves des écoles en collaboration avec ces dernières.
- **Création de comptes sur les réseaux sociaux** pour assurer une communication efficace et directe avec les jeunes.

9.3 Sécurité et éducation numérique

- **Protection contre le cyberharcèlement** : Mise en œuvre de programmes d'éducation sur la sécurité en ligne et la prévention du cyberharcèlement pour armer les jeunes contre les risques du monde numérique.
- **Sensibilisation à l'usage des écrans** : Prévention dans les écoles hors du réseau communal et interdiction de l'utilisation des smartphones dans l'enceinte de nos écoles communales.
- **Lieux sans écran** : Création d'espaces pour aider les jeunes et les moins jeunes à se reconnecter.
- **Sécurité en rue** : Augmentation du maillage de l'éclairage et de la présence de nos forces de police sur les lieux de rassemblement de nos jeunes (par exemple, stations de transports en commun) aux horaires de sortie des écoles.
- **Initiation aux soins d'urgence et au code de la route** : Poursuite active pour tous les élèves.

9.4 Lutte contre le harcèlement

- **Sensibilisation et prévention** : Intensification des efforts pour sensibiliser à la problématique du harcèlement, en veillant à ce que chaque jeune se sente en sécurité et respecté dans son environnement.

9.5 Soutien académique et professionnel

- **Espaces d'étude** : Mise à disposition d'espaces calmes et équipés pour étudier, répondant aux besoins des étudiants en période de révisions ou de travaux académiques.

- **Opportunités de stage** : Création d'une section dédiée sur le site internet de la commune pour les offres de stage, facilitant l'accès des jeunes à des expériences professionnelles enrichissantes.

9.6 Encouragement de la participation citoyenne

- **Conseil consultatif de la jeunesse** : Création pour rendre des avis sur la politique communale, en parallèle aux autres conseils consultatifs (aînés, solidarité, handicap, etc.).
- **Promotion du volontariat** : Encouragement des jeunes à s'engager dans le bénévolat et le service citoyen, en valorisant leur contribution à la communauté. Création d'une plateforme sur le site internet communal pour déposer sa candidature comme bénévole et pour permettre aux associations de publier leurs offres de bénévolat.

Ces initiatives visent à créer un environnement propice à l'épanouissement de nos jeunes, en leur offrant les outils nécessaires pour naviguer dans le monde moderne tout en renforçant leur engagement civique et social. En mettant en œuvre ces mesures, Uccle aspire à devenir une référence en matière de soutien à la jeunesse.

10. Les seniors à Uccle : amélioration de la qualité de vie et intégration communautaire

Uccle s'engage à améliorer significativement la qualité de vie de ses seniors, en mettant en place des initiatives qui répondent à leurs besoins tout en favorisant leur intégration dans la vie communautaire. Voici les mesures principales prévues pour cette législature :

10.1 Logement et mobilité

- **Logement intergénérationnel** : Poursuivre le développement de projets immobiliers pour encourager le vivre-ensemble entre les générations.
- **Installation de bancs publics** : Augmentation du nombre de bancs dans les espaces publics et les zones commerciales pour améliorer le confort des seniors lors de leurs déplacements.

10.2 Services de soutien à domicile

- **Maintien à domicile** : Renforcement des services d'aide à domicile tels que l'aide-familiale, l'aide-ménagère, et les soins coordonnés pour favoriser l'autonomie des seniors. Primes pour l'aide au maintien à domicile (installation de téléassistance, monte-escaliers, etc.), facilitation de projets de co-living intergénérationnel ou logements Kangourou.
- **Soutien aux associations actives auprès des seniors.**

10.3 Activités et services communautaires

- **Soutien à Generation +** : Assurer la continuité et le développement de l'ASBL Generation +, qui offre des activités adaptées et dynamiques pour les seniors.
- **Conseil Consultatif des Aînés** : Poursuite du dialogue établi entre les aînés et le collègue.

10.4 Sécurité et accessibilité

- **Entretien des trottoirs** : Amélioration de la maintenance des trottoirs pour prévenir les risques de chute chez les seniors et dégagement immédiat de tout obstacle empêchant un cheminement sécurisé.

10.5 Éducation et partage de savoir

- **Programmes de tutorat** : Organisation de sessions de tutorat entre jeunes diplômés et seniors expérimentés pour un échange de connaissances professionnelles.
- **Encouragement du volontariat** : Page dédiée sur le site de la commune pour que les associations postent leurs besoins et que les volontaires introduisent leur candidature.

10.6 Activités physiques et sociales

- **Activités sportives dans les parcs** : Organisation d'activités sportives encadrées par des coachs, adaptées à tous les niveaux de forme physique.
- **Maisons de quartier et lieux de rencontre** : Continuer à proposer des activités ouvertes à tous, tant dans les Maisons de quartier qu'en extérieur, pour entretenir la convivialité et favoriser les rencontres.

10.7 Culture et loisirs

- **Groupes de lecture en bibliothèque** : Création de groupes de discussion autour des livres pour stimuler l'engagement culturel et le partage d'idées.

Ces initiatives visent à créer un environnement urbain plus accueillant pour les seniors, en leur proposant de rester actifs, engagés et en sécurité dans leur communauté.

11. Poursuivre la dynamisation du secteur sportif à Uccle : un engagement multifacette

Uccle valorise le sport non seulement comme un vecteur de santé et de loisirs, mais également comme un moyen de renforcer la cohésion sociale. Uccle dispose de plus de 140 associations et clubs sportifs couvrant une vaste gamme d'activités, de la natation au hockey, en passant par des sports moins courants comme le ski ou l'ultimate frisbee. Uccle, c'est aussi et surtout 4 clubs de hockey, 12 clubs de tennis et de padel, 5 de football, 9 complexes sportifs, 1 piscine publique et 1 chalet en Suisse pour les écoles uccloises.

11.1 Favoriser la pratique du sport

- **Promotion du sport à l'école** : Lutter contre l'inactivité et soutenir les talents sportifs dès le plus jeune âge.
- **Soutien au sport féminin** : Encourager les équipes et initiatives sportives féminines.
- **Accessibilité toute l'année** : Assurer que des installations comme le Val d'Uccle soient ouvertes et accessibles, avec des tarifs modérés.
- **Développement durable** : Transformer la piscine Longchamp en un modèle d'efficacité énergétique et de gestion automatisée. Idem pour les autres complexes sportifs.

- **Événements sportifs** : Organiser des événements tels que l'Uccloise, une course de vélo pour promouvoir la mobilité douce, et maintenir des événements annuels comme les 10 kilomètres d'Uccle ou le Cross du Parascolaire pour les plus jeunes.
- **Structures sportives en plein air** : Développement et entretien des terrains de sport dans les parcs/espaces publics (Melkriek, Uccle Centre, Homborch).

Ces initiatives montrent l'engagement d'Uccle à faire du sport un pilier central de la qualité de vie dans la commune, en favorisant une approche qui bénéficie à tous les résidents, quel que soit leur âge ou leur situation sociale.

12. Culture

La culture permet de s'émerveiller, d'ouvrir son esprit, de communiquer en développant son sens critique. Génératrice de lien social, elle est un facteur indispensable de citoyenneté. Son côté protéiforme permet la rencontre des différentes communautés présentes dans notre Commune.

- **Mettre en avant les associations culturelles et les artistes locaux.**
- **Développer les activités interculturelles et intergénérationnelles** pour accroître la rencontre entre les différents habitants de la Commune.
- **Pérenniser la présence de la bibliothèque néerlandophone** dans le centre.
- **Développer les activités des bibliothèques francophones et néerlandophone.**

Le Centre Culturel est le phare de notre politique culturelle et doit continuer à fournir une offre qualitative, dynamique, diversifiée, populaire et accessible à tout public. Le développement de l'offre culturelle à Uccle connaîtra bientôt un grand coup d'accélérateur avec l'arrivée du Théâtre Le Public, qui s'installera dans le bâtiment communal ayant abrité la Justice de Paix suite à un appel à projets lancé par la commune. Des synergies seront créées entre le Centre Culturel et le Théâtre Le Public, car leurs programmations seront complémentaires.

L'ancienne maison communale est également vouée, à moyen terme, à accueillir de nouvelles installations qui feront l'objet d'un nouvel appel à projets. Ce faisant, nous ferons d'Uccle Centre un pôle culturel.

Nous continuerons à favoriser l'installation d'œuvres d'art et de fresques dans l'espace public en collaboration avec de nombreux artistes ucclois.

La Commune dispose de lieux emblématiques à vocation culturelle et sociale dynamique, comme **la Ferme Rose, la Maison des Arts sur le parvis Saint-Pierre ou encore l'ancienne maison communale** place Vander Elst. Nous continuerons à y accueillir les artistes et à permettre à des privés de louer ces lieux à des prix abordables pour tous.

Nous continuerons à promouvoir et à soutenir les initiatives culturelles privées, de manière temporaire ou plus pérenne, comme le **musée VAN BUUREN** qui est une vitrine pour notre Commune.

13. Commerces

Vital pour le développement économique, le commerce de proximité est aussi l'un des garants de la qualité de vie d'un quartier. Des quartiers commerçants florissants nécessitent d'assurer la propreté, la sécurité, mais aussi un aménagement de l'espace public qualitatif et une accessibilité des quartiers (transports en commun, accès piéton, mais aussi en voiture en garantissant des places de parking en suffisance).

Pour continuer à soutenir les quartiers commerçants et les commerces, il faut :

13.1 Une politique de stationnement attractive

- **Développement de parkings hors voirie** et bon marché là où c'est possible, tout en assurant la rotation nécessaire pour garantir l'accessibilité des places.
- **Accompagnement des commerçants** souhaitant prendre en charge le parking de leur clientèle : carte cadeau stationnement.
- **30 minutes gratuites** : Plaider auprès de la région pour élargir la plage horaire de gratuité.

13.2 Lutte contre les vitrines vides et promotion des enseignes de qualité

- **Pérennisation des primes à l'ouverture dans les commerces vides.**
- **Campagne de promotion des quartiers commerçants uclois** et démarchage proactif des enseignes de qualité.

13.3 Soutien aux événements et activités dans les quartiers

- **Mercredis gourmands, Marché du Parvis, Marché de la Place Saint-Job, Apéro du Bourdon.**

13.4 Aucune taxe sur l'activité économique

- **Maintien de l'exemption de taxes** : Uccle est l'une des rares communes à ne pas taxer l'activité économique (enseignes, terrasses). Nous voulons que cela continue.

13.5 Primes communales sous forme de chèque commerces uclois

- **Transformation des primes** : Continuer à transformer toutes les primes communales en chèque commerces uclois pour favoriser la consommation locale.
- **Numérisation des commerces** : Aider les commerçants locaux à améliorer leur présence en ligne pour favoriser leur croissance et leur adaptation au marché numérique.

14. Renforcement du secteur social à Uccle : Réponses et innovations après les crises

Les crises récentes ont mis à l'épreuve les services sociaux d'Uccle, soulignant la nécessité de renforcer et d'innover dans l'administration du CPAS et les services sociaux pour mieux répondre aux besoins des citoyens.

14.1 Administration du CPAS

- **Modernisation et rationalisation** : Digitalisation des services pour améliorer l'efficacité et libérer du temps pour un meilleur accueil des usagers.
- **Soutien aux agents** : Motivation et encouragement des agents du CPAS pour améliorer leur capacité à servir efficacement les citoyens.

14.2 Amélioration des services aux usagers

- **Accueil et écoute** : Garantie d'un accueil respectueux et efficace pour tous les citoyens s'adressant au CPAS.
- **Activation des chercheurs d'emploi** : Intensification des politiques d'activation avec des formations et des projets d'insertion professionnelle.
- **Intégration des primo-arrivants** : Soutien renforcé au parcours d'intégration pour les nouveaux arrivants.
- **Accessibilité aux activités** : Facilitation de l'accès des enfants de familles précarisées aux activités parascolaires et culturelles.
- **Soutien aux familles monoparentales** : Assistance spécifique pour les démarches administratives liées au non-paiement des pensions alimentaires.
- **Gestion de budget** : Formation des familles à la gestion efficace de leur budget dans le cadre de la médiation de dettes.

14.3 Soutien spécifique aux seniors

- **Rénovation du domaine Neckersgat** : Finalisation de la rénovation d'ici 2026 pour offrir un cadre de vie moderne et confortable aux seniors.
- **Initiatives Housing First** : Support aux programmes visant à fournir un logement stable aux personnes sans abri comme première étape vers l'intégration sociale.

14.4 Transversalité des services

- **Collaboration inter-services** : Amélioration de la coordination entre les différents services communaux et le CPAS pour une réponse sociale intégrée, notamment par la participation à la plateforme santé.
- **Synergies avec les acteurs locaux** : Renforcement des liens avec d'autres acteurs sociaux de la commune pour optimiser les ressources et l'impact des interventions.
- **Guichet unique pour le logement social** : Mise en œuvre avec l'AISSU, les services logement de la commune et du CPAS, et Binhome.

Le CPAS d'Uccle joue un rôle essentiel et croissant dans la réponse aux défis sociaux de notre commune. L'objectif est de renforcer les services existants et de développer de nouvelles initiatives pour assurer un soutien efficace et respectueux à tous les Ucclois, en particulier ceux

qui sont dans le besoin. Cette approche enrichie démontre notre engagement à améliorer constamment la qualité et l'accessibilité des services sociaux à Uccle.

15. Stratégie de santé à Uccle : Renforcement, prévention et innovation

L'importance cruciale de la Commune dans la politique de santé a été mise en lumière par les défis récents posés par la pandémie de Covid-19. Elle est devenue un maillon essentiel pour développer le bien-être et la santé globale des citoyens.

15.1 Clarification et accessibilité des soins

- **Espace orientation santé** : Mise en place d'un service pour guider les citoyens à travers les différentes structures de soins, disponible en guichet au centre de santé communal et en ligne.
- **Participation citoyenne** : Poursuite du travail entamé par la plateforme santé réunissant tous les acteurs de santé de première ligne œuvrant sur la commune.
- **Information transparente** : Distribution d'un guide « Santé Uccle » contenant toutes les informations utiles sur les soins de première ligne et les actions de prévention développées à Uccle par la commune et les acteurs de santé.

15.2 Prévention et campagnes de sensibilisation

- **Campagnes de prévention** : Intensification des efforts dans la prévention des maladies (vaccination contre la grippe) et la promotion de la santé à tous les niveaux.
- **Conférences et éducation** : Organisation de conférences sur des thématiques spécifiques pour renforcer l'impact des campagnes de prévention.
- **Information de la population âgée ou en perte d'autonomie** concernant la plateforme informatique « Masanté ».

15.3 Prévention des problèmes de santé mentale

- **Collaboration avec les professionnels de santé** : En collaboration avec les médecins généralistes, les services de psychiatrie et les psychologues de la commune, mise en place de sessions d'information et de stratégies abordables, efficaces et réalisables pour promouvoir, protéger et rétablir la santé mentale et le bien-être des citoyens.

15.4 Prévention à travers l'activité physique

- **Développement de la pratique sportive** : Poursuite, au sein des infrastructures sportives et des parcs, du développement de la pratique sportive pour tous les publics, comme outil de prévention des maladies et d'amélioration du bien-être physique et mental (par exemple, marche nordique).

Uccle s'engage à optimiser l'offre de soins par une information claire, une organisation fonctionnelle entre les différents acteurs de santé, et des initiatives de prévention adaptées à toutes les tranches d'âge. La prévention, en particulier, sera développée pour couvrir tous les aspects de la santé afin de garantir une meilleure qualité de vie pour tous les Ucclois.

16. Égalité des chances et des genres

Nous continuerons à promouvoir l'égalité des chances et des genres en luttant contre les discriminations structurelles, tant dans l'administration que dans tout autre domaine (espace public, violences faites aux femmes, secteur professionnel, etc.). Nous mènerons des politiques inclusives qui proposent des solutions issues de la réalité quotidienne de la population, quels que soient le genre, sexe, âge, situation sociale, niveau d'éducation, état de santé, orientation sexuelle, ethnique, religion, culture ou préférence philosophique.

16.1 Mesures en faveur des personnes en situation de handicap

- **Dialogue constructif avec le Conseil Consultatif des Personnes en Situation de Handicap** : Poursuite de la prise en compte des avis émis par ce conseil.
- **Renforcement du rôle du Handicontact de la commune** : Création d'une plateforme réunissant les associations œuvrant en faveur des personnes porteuses de handicap sur la commune afin d'harmoniser leurs actions.
- **Label HandiCity** : Travail avec toute l'administration pour conserver ce label.
- **Incitations pour l'amélioration de l'accessibilité des commerces** : Envisager une prime pour les commerçants qui placeraient une rampe d'accès à leur magasin.
- **Amélioration des sites internet des associations communales** : Rendre l'information accessible à tous en version « facile à lire et à comprendre », y compris pour les malvoyants, malentendants et les personnes à déficience mentale.
- **Sensibilisation annuelle dans les écoles** : Organisation, au sein des écoles ucloises, d'une sensibilisation ciblée sur un handicap spécifique.
- **Structures inclusives pour jeunes enfants porteurs de handicap** : Promotion de la mise en place de telles structures au sein de la commune.
- **Dépistage précoce des handicaps** : Organisation au sein des écoles et crèches du dépistage précoce de différents types de handicap (autisme, surdité, etc.).
- **Promotion du handisport** : Facilitation de son accès.
- **Actions durables** : Poursuite et développement d'actions visant à améliorer les conditions de vie et l'environnement des personnes handicapées.

16.2 Égalité des genres

- **Sensibilisation des forces de police** : Intensification de la formation des policiers aux agressions verbales et physiques que subissent les femmes dans les transports et l'espace publics.
- **Guichet et accueil dédiés aux violences intraconjugales et agressions sexuelles** : Création d'un service discret dans le nouveau commissariat.
- **Égalité entre les femmes et les hommes** : Intégration de cette question dans le système scolaire dès le primaire, ainsi que de la prévention de la violence et de l'égalité de genre.
- **Gender budgeting** : Poursuite de cette pratique.
- **Sensibilisation contre la discrimination à l'égard des LGBTIA+** : Actions à l'attention du grand public.
- **Lutte ferme contre les violences faites aux personnes LGBTQIA+**.

17. Nouvelles technologies à Uccle : Défis et perspectives d'avenir

Uccle s'engage activement dans le déploiement des nouvelles technologies pour améliorer le quotidien des citoyens et optimiser le fonctionnement de ses administrations. Voici les initiatives déjà en place, les défis à relever, et les perspectives d'avenir pour une intégration réussie des technologies dans la gestion communale.

17.1 Initiatives actuelles

- **Démarches administratives en ligne** : Simplification des processus tels que la prise de rendez-vous, les demandes de réservation de stationnement et toutes les autres démarches administratives. Augmenter le nombre de démarches administratives réalisables en ligne.
- **Développement d'un CRM** : Le CRM (Customer Relationship Management, ou Gestion de la Relation Client) permet de créer, développer et entretenir une relation privilégiée avec chaque contact. Pour le service commercial, marketing, communication ou client d'une PME ou grande entreprise, ce type de relation avec les prospects, les clients et les partenaires est primordial. Derrière ces trois lettres se cache une solution qui peut apporter bien plus.

17.2 Défis à surmonter

- **Lutte contre la fracture numérique** : Assurer que tous les citoyens, quel que soit leur niveau de compétence ou d'équipement, bénéficient des nouvelles technologies. Pérennisation des EPN (Espaces Publics Numériques).
- **Protection des données personnelles** : Prioriser la sécurité et la confidentialité des informations des citoyens.
- **Coût des technologies** : Gérer judicieusement l'investissement dans les technologies malgré les budgets limités.

17.3 Les nouvelles technologies pour un meilleur service citoyen

- **Services numériques innovants** : Développement d'inscriptions en ligne pour des activités diverses et paiement des taxes via des QR codes.
- **Intelligence artificielle** : Utilisation de l'IA pour améliorer l'efficacité des services communaux, comme la gestion du trafic et la réponse rapide aux requêtes citoyennes.
- **Application mobile/chat intelligent** : Création d'outils pour une communication directe et informée avec les citoyens.
- **Politique de smart city** : Implémentation de technologies pour une gestion urbaine durable, incluant l'optimisation énergétique et la gestion intelligente de l'infrastructure publique.

17.4 Open data et collaboration

- **Mise à disposition des données** : Favoriser l'innovation en rendant accessibles les données non sensibles pour stimuler le développement de solutions numériques par le secteur privé.

17.5 Éducation et inclusion numérique

- **Programmes éducatifs** : Intégration de l'éducation numérique dans les écoles pour préparer les citoyens aux défis technologiques futurs.
- **Lutte contre la fracture numérique** : Mise en place de formations pour améliorer l'inclusion numérique, notamment pour les agents publics et les usagers vulnérables (EPN).

17.6 Soutien au secteur local

- **Uccle'geek** : Création d'un espace dédié aux technologies civiques dans le nouveau bâtiment administratif pour encourager l'innovation locale.
- **Partenariat avec des opérateurs de formation** : Augmenter le nombre de jeunes formés dans ce secteur.

En conclusion, le déploiement stratégique des nouvelles technologies est essentiel pour faire d'Uccle une commune moderne et durable. Avec la participation active des citoyens et la collaboration entre les secteurs public et privé, Uccle peut se positionner comme un leader dans l'adoption des solutions technologiques avancées.

18. Budget, finances & fiscalité : une gestion rigoureuse de l'argent public

La commune entretient entre autres 175 kilomètres de voiries communales, 350 kilomètres de trottoirs, 8 crèches, 11 écoles, 3 académies, de nombreuses infrastructures culturelles et sportives, des espaces verts, des logements, des bâtiments. Plus de 20 % du budget communal est consacré à l'action sociale.

Nous veillons depuis de nombreuses années à ce que la commune ne dépense jamais plus que ce qu'elle n'a, et donc à présenter des comptes en boni tout au long de la législature, sans augmenter les impôts. Cela a permis de mettre de l'argent de côté pour continuer à investir pour le bien-être des Ucclois.

Avec un contexte où les taux d'intérêt augmentent, la commune doit veiller à continuer à pouvoir investir dans les infrastructures communales et l'amélioration de l'espace public. Pour cela, il faut continuer à être rigoureux dans la gestion des finances communales.

- **Maîtrise des dépenses** : Continuer à présenter des comptes en bénéfice. Cela signifie ne pas dépenser de l'argent que l'on n'a pas et assurer l'efficacité de chaque euro dépensé.
- **Contrôle des dépenses publiques** : Développer une véritable politique de contrôle des dépenses publiques et d'optimisation de la perception des recettes.
- **Maîtrise de la pression fiscale** : S'assurer qu'elle reste juste tout en favorisant le développement économique et en préservant le pouvoir d'achat des Ucclois.
- **Crowdfunding pour certains projets communaux d'ampleur** : Envisager des options de financement participatif.

19. Administration/Gouvernance

La qualité de la gestion communale dépend de la qualité de son administration. À Uccle, tous les recrutements ou promotions sont totalement dépolitisés et basés uniquement sur les compétences.

19.1 Administration

- **Accessibilité des services** : Améliorer l'accessibilité des services à la population (commande en ligne, horaires).
- **Neutralité des services publics** : Garantir cette neutralité.
- **Transformation des bâtiments communaux** : Poursuivre leur transformation pour en faire des modèles en termes de fonctionnalité, de performance énergétique et d'accès pour les personnes en situation de handicap.

19.2 Participation citoyenne

- **Participation active des citoyens** : Assurer au citoyen un droit à la participation active en recourant à des consultations publiques sur les orientations et les choix stratégiques importants.
- **Budgets participatifs** : Poursuivre la mise en œuvre de budgets participatifs via une concertation citoyenne et/ou de quartier.
- **Dialogue avec les conseils consultatifs** : Poursuivre ce dialogue entre le collège et les conseils consultatifs et tenir compte des recommandations émises.

20. Bien-être animal

La protection et le bien-être des animaux en tant qu'êtres sensibles font partie intégrante de nos préoccupations. La commune en collaboration étroite avec les autorités régionales a également un rôle à jouer dans ce domaine en poursuivant la promotion d'une politique du bien-être animal sur le territoire ucclois, en veillant à une application et au respect des législations en vigueur concernant les droits des animaux, en répondant aux questions des citoyens concernant les animaux domestiques et sauvages, en étant aux côtés des nombreuses associations et des bénévoles prenant en charge les animaux abandonnés, les chats errants, etc.

- **Soutien aux associations et bénévoles** prenant en charge les animaux abandonnés, les chats errants, etc
- Le **renforcement de la lutte contre les maltraitances animales**, en partenariat avec notre police au sein de laquelle nous avons déjà créé une cellule dédiée à cette problématique
- Poursuite des **primes à l'adoption** ainsi que de celle à la **vaccination**, stérilisation et identification des animaux domestiques
- **Zones pour chiens** dans nos parcs pour qu'ils puissent sociabiliser et courir sans entrave

21. Grands projets

Gouverner, c'est aussi prévoir de grands projets qui permettront à notre Commune de garder une place prépondérante sur l'échiquier bruxellois. Il faut réussir à faire rêver avec des projets ambitieux et réalistes.

Lors de la précédente législature, nous avons concrètement entamé de grands projets qui changeront positivement la dynamique de certains quartiers, comme l'arrivée du Théâtre Le Public sur le parvis Saint-Pierre ou le stade national de Hockey aux abords d'Uccle Sport.

L'accueil des citoyens et les conditions de travail de nos policiers nécessitent l'entame d'un projet portant sur un nouveau commissariat, plus moderne, moins énergivore et plus accessible aux Ucclois, à l'instar de notre nouveau centre administratif.

Notre formation souhaite lancer un appel à projets et faciliter l'installation d'un cinéma de quartier comme Uccle en comptait auparavant.

Nos étés de plus en plus chauds invitent chacun à aspirer à la baignade en plein air, ce qui n'est à ce stade pas à la portée de tous. Notre commune a déjà entamé les démarches nécessaires pour aboutir à un projet ambitieux de piscine naturelle publique dans un cadre exceptionnel. Des contacts ont déjà été pris avec la régie foncière fédérale pour installer cette piscine à l'arrière du site de l'Institut Pasteur, aujourd'hui inaccessible au public et joyau environnemental dans lequel cette piscine naturelle pourrait idéalement s'intégrer. Les premières analyses sont positives, et un bureau d'étude sera désigné pour procéder aux études de faisabilité.